

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Colloque – Programme et inscription

Santé : au travail !

Absentéisme, visites médicales, prévention des risques professionnels, accident du travail, maladie professionnelle, taux de cotisation, obligation de sécurité, faute inexcusable, santé mentale, canicule, DUERP, PAPRIACT, arrêts de travail, inaptitude, temps partiel thérapeutique, obligation de reclassement, télétravail, etc. Cela ressemble à une liste à la Prévert mais les employeurs sont souvent dépassés par leurs obligations en matière de santé au travail. Ils supportent de fait les coûts directs et indirects découlant d'une application défaillante des mesures de prévention et de gestion de la santé des salariés. Du côté des salariés, certains restent mal informés de leurs droits alors que d'autres multiplient les arrêts et les procédures pour prévenir ou au contraire anticiper la rupture du contrat de travail dans un contexte présumé plus favorable pour eux.

Dans le même temps, les moyens accordés à la santé au travail semblent bien insuffisants. Les services de santé au travail rencontrent des difficultés pour faire face aux attentes des employeurs et des salariés. Les organismes sociaux tentent de lutter contre les situations frauduleuses en instaurant de nouveaux outils. Les procédures judiciaires apparaissent longues et souvent inadaptées pour répondre aux situations concrètes rencontrées.

La santé est pourtant un enjeu majeur dans les relations du travail, salariés et employeurs ayant un intérêt commun à développer un cadre de travail sûr et adapté.

Pour évoquer ces questions et proposer des réponses, AvoSial organise un colloque à Lyon le 23 septembre 2025 avec la participation d'avocats et d'autres intervenants spécialisés (Professeur de droit, Magistrat, Directeur de l'INTEFP, Médecine du travail).

Mardi 23 septembre 2025

8h30 – 13h30

Ordre des Avocats du Barreau de Lyon

176 Rue de Créqui

69 003 LYON

Contact participants / Pour vous inscrire :

Rémy Pastel | AvoSial

remy.pastel@avosial.fr

Programme

8h30 : Café d'accueil

8h45 - Mots d'accueil et d'introduction

Alban Pousset-Bougère – Avocat, Bâtonnier du Barreau de Lyon

Amélie d'Heilly – Avocate, Présidente d'AvoSial, Barreau de Paris

Antoine Jouhet – Avocat, Vice-Président d'AvoSial, Barreau de Lyon

9h00 - Table ronde 1 : les moyens de prévention et de contrôle

Elsa Geandrot – Magistrat TJ de Bobigny Pôle Social

Hervé Lanouzière – Directeur de l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Laurence Buratti – Avocate, Membre d'AvoSial, Barreau de Lyon

Arnaud Cocheril – Avocat, Membre d'AvoSial, Barreau de Saint-Etienne

10h00 - Table ronde 2 : l'avis du médecin du travail et ses conséquences pratiques

Daniel Garin – Médecin du travail, médecin coordinateur, référent universitaire - PST38

Sébastien Pras – Chef d'entreprise, Vice-Président conseil CPAM Haute-Loire (43)

Delphine Monnier – Avocate, Membre d'AvoSial, Barreau de Lyon

Loïc Lewandowski – Avocat, Membre d'AvoSial, Barreau de Lyon

11h00 - Pause-café

11h15 - Table ronde 3 : la santé, cause de rupture du contrat et source d'abus

Xavier Aumeran – Professeur de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Julia Pettex-Sabarot – Avocate, Membre d'AvoSial, Barreau de Lyon

Guillaume Bossy – Avocat, Membre du bureau d'AvoSial, Barreau de Lyon

12h15 - Conclusion

Catherine Millet-Ursin – Avocate, membre du bureau d'AvoSial, Barreau de Lyon

12h30 - Cocktail déjeunatoire